



Le RNCREQ appuie le projet de parc national d'Opémican

Montréal, le 9 juin 2012 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a résolu lors de son assemblée générale annuelle du 3 juin dernier de joindre sa voix à celle du Conseil régional de l'environnement (CRE) de l'Abitibi-Témiscamingue pour appuyer le projet de parc national d'Opémican. Pour les seize CRE, le réseau des parcs nationaux doit être étendu puisqu'il contribue de manière significative à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité, à la mise en valeur du patrimoine naturel et au développement touristique et donc économique d'une région.

Au 31 mars 2012, le Registre des aires protégées indiquait que 8,35 % du territoire québécois était consacré aux aires protégées. Pour la nouvelle présidente du RNCREQ, Monique Laberge, « il est impératif que des projets comme celui du parc d'Opémican se concrétisent afin que le Québec puisse atteindre l'objectif qu'il s'est fixé pour 2015, soit le seuil de 12 % d'aires protégées ».

Le fait que le projet de parc national d'Opémican se situe sur un territoire à la fois naturel et historique lui donne une dimension particulière. C'est d'ailleurs un des éléments qui a favorisé l'adhésion des différentes communautés à ce projet. En contribuant à la préservation d'un patrimoine naturel, culturel et historique, il s'inscrit dans une perspective de développement durable rassembleuse pour de multiples acteurs de la région. Le RNCREQ salue d'ailleurs le processus de création du parc qui aura permis à la population du Témiscamingue de participer et de s'approprier le projet.

Le RNCREQ rappelle par ailleurs que plusieurs projets d'aires protégées sont malheureusement encore en suspens ailleurs au Québec. Ils sont en attente soit d'un statut permanent de protection, soit d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). « On ne doit pas se fier uniquement sur les projets de protection de territoire prévus dans le Plan Nord, alors que des milieux naturels riches en biodiversité sont menacés par l'activité humaine plus au sud. », conclut Monique Laberge.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
Bureau : 514 861-7022 poste 24
Cellulaire : 514 651-8236
annemarie.gagnon@rncreq.org